



## APPEL À PROJETS ÉLEC' – INNOGARONNE RÈGLEMENT

*CANDIDATURES DU 06 FÉVRIER AU 06 AVRIL*

### 1- LE CONTEXTE

Dans un contexte de transition énergétique accélérée et de nécessité de décarbonation des usages, Bordeaux Technowest, en partenariat avec EDF, la ville de Bassens et OIM Rive Droite Bordeaux Métropole, lancent un appel à projets dédié à l'électrification et à la décarbonation.

Cet appel à projets s'inscrit dans la dynamique du site Innogaronne, situé à Bassens (44 avenue Lucien Victor Meunier), site dédié à l'expérimentation, au prototypage, au développement et à l'industrialisation de solutions innovantes en faveur de la transition énergétique.

### 2- POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?

Cet appel à projets vise à identifier, sélectionner et accompagner des porteurs de projets et des start-ups développant des solutions innovantes répondant aux enjeux d'électrification et de décarbonation des activités économiques et territoriales.

Il a pour objectifs :

- de favoriser l'émergence de solutions innovantes sur les thématiques clés de l'électrification et de la décarbonation ;
- de renforcer l'écosystème d'innovation du territoire autour du site Innogaronne ;
- de permettre l'expérimentation et le déploiement de solutions en lien avec les besoins industriels et énergétiques identifiés par EDF.

### **3- PRÉSENTATION DE BORDEAUX TECHNOWEST**

Bordeaux Technowest est la technopole de référence de l'accompagnement de l'innovation sur le territoire métropolitain bordelais. Depuis 2004, elle accompagne des porteurs de projets innovants et des start-ups à travers plusieurs sites thématiques.

Elle propose un programme d'accompagnement complet incluant : accompagnement stratégique, aide à la structuration, accès à des financements, mise en réseau avec des partenaires industriels et institutionnels, programmes d'open innovation et dispositifs d'expérimentation.

### **4- PRÉSENTATION DU SITE INNOGARONNE**

Innogaronne est un site opéré par Bordeaux Technowest et propriété de Bordeaux Métropole, dédié à la décarbonation et à l'électrification. Implanté à Bassens, il accueille des projets innovants en phase d'expérimentation, de démonstration et de pré-industrialisation.

Les lauréats pourront bénéficier, d'un hébergement sur site, d'un appui à l'expérimentation (ateliers, bureaux) et d'un accompagnement personnalisé.

### **5- CIBLES ET THÉMATIQUES**

L'appel à projets s'adresse aux porteurs de projets, start-ups et entreprises innovantes développant des solutions en lien avec au moins une des thématiques suivantes :

- Process industriel
- Électrification agricole
- Mobilité lourde électrique
- Mobilité maritime
- Logement

Les projets devront démontrer leur contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou à l'électrification des usages.

## **6- ACCOMPAGNEMENT ET DOTATION**

Les lauréats pourront bénéficier d'un accompagnement proposé par Bordeaux Technowest et EDF comprenant notamment :

- un accompagnement stratégique et opérationnel ;
- un accès au site Innogaronne et à ses infrastructures ;
- un appui à l'expérimentation et aux tests ;
- une mise en relation avec les équipes EDF et l'écosystème de partenaires ;
- une visibilité via les actions de communication de Bordeaux Technowest et d'EDF.

Les modalités précises d'accompagnement seront définies en fonction des besoins des projets sélectionnés.

Seul le lauréat remportant l'appel à projet Elec' se verra offrir 6 mois gratuits d'accompagnement par Bordeaux Technowest.

## **7- MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Les candidatures sont ouvertes du 6 février au 6 avril 23h59.

Les porteurs de projets devront déposer un dossier de candidature comprenant notamment :

- une présentation du projet (à travers le lien reçu) ;
- un pitch deck (avec des visuels) ;
- tout document permettant d'apprécier la maturité et la faisabilité du projet. (La présentation du projet et le pitch deck doivent suivre la trame proposée).

Bordeaux Technowest se réserve le droit de prolonger la période de candidature.

## **8- MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE NOMINATION DES LAURÉATS**

Une présélection sera effectuée sur la base des dossiers déposés. Les candidats présélectionnés pourront être invités à présenter leur projet devant un jury.

Le jury sera composé de représentants de Bordeaux Technowest, la ville de Bassens, de l'OIM Rive Droite Bordeaux Métropole, la Direction du développement économique de Bordeaux Métropole, l'association Bees ZIP, et d'EDF.

Le jury se réserve le droit de ne sélectionner aucun projet si la qualité des candidatures est jugée insuffisante.

Les dates de passage devant jury et de nomination seront communiquées ultérieurement.

## **9- CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les projets seront évalués notamment sur les critères suivants :

- adéquation avec les thématiques de l'appel à projets ;
- caractère innovant de la solution ;
- niveau de maturité du projet ;
- compétences et complémentarité de l'équipe ;
- impact environnemental et potentiel de décarbonation ;
- faisabilité technique et économique ;
- Installation physique sur le site d'Innogaronne ville de Bassens (33032), ce dernier point sera à l'appréciation du jury.

## **10- CALENDRIER**

- Ouverture de l'appel à projets : 6 février
- Clôture des candidatures : 6 avril à 23h59

Ce calendrier est susceptible d'être modifié par Bordeaux Technowest et EDF.

## **11- ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS**

Les candidats s'engagent à fournir des informations exactes et complètes, à participer aux différentes étapes de sélection et à respecter le présent règlement.

Ils autorisent Bordeaux Technowest et EDF à utiliser leur nom, logo et éléments de communication dans le cadre de la promotion de l'appel à projets.

## **11- PROTECTION INTELLECTUELLE**

Les porteurs de projets restent pleinement propriétaires de leurs droits de propriété intellectuelle.

Bordeaux Technowest et EDF s'engagent à utiliser les informations transmises uniquement dans le cadre du présent appel à projets.

## **12- DROIT DE MODIFICATION ET DE RETRAIT**

Bordeaux Technowest et EDF se réservent le droit de modifier, reporter ou annuler l'appel à projets à tout moment sans que leur responsabilité puisse être engagée.

## **13- LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

Bordeaux Technowest et EDF ne pourront être tenus responsables des coûts engagés par les candidats ni des éventuels dysfonctionnements techniques liés au dépôt des candidatures.